

# Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

## Editorial

par Philippe Jouin,  
Maire de Soliers

## À l'agenda

**8 mai /**  
Cérémonie de commémoration

**27 mai /**  
Permanence Mutuelle

**29 mai /**  
Permanence Mairie

Bonjour à Vous tous,

Et voilà, nous y sommes !

Même si la pandémie qui nous contraint depuis plus d'un an n'est pas encore un mauvais souvenir, il semble bien que la situation sanitaire soit en passe de s'améliorer... Depuis ce lundi 3 mai, nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école, les restrictions et attestations pour les déplacements sont levées.

Le 19 mai, le couvre-feu sera décalé de 19 à 21 heures, nous profiterons enfin de la réouverture des commerces dits « non-essentiels », des cinémas et autres lieux de culture, des installations sportives extérieures et couvertes, et pour fêter dignement l'arrivée des beaux jours, des terrasses de nos bars et restaurants !

Si la situation continue encore de s'améliorer, il est également prévu le 9 juin le décalage du couvre-feu à 23 heures, la réouverture sous protocoles sanitaires des bars et restaurants, des salles de sport, l'élargissement aux activités de sports de contact en plein air et sans contact en intérieur ainsi que la possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et équipements sportifs...

Enfin, et toujours sous réserve d'évolution favorable de la situation sanitaire, la fin du couvre-feu et de la majorité des mesures contraignantes, avec cependant maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale !

Pour autant, il reste encore des incertitudes sur l'évolution de la pandémie et des variants à ce satané virus, ainsi que sur la levée des restrictions pour chaque activité concernée. Et cela impacte particulièrement nos services et associations. Alors, n'hésitez pas à vous rapprocher de leurs responsables pour connaître en détail les modalités prescrites par les services de l'Etat pour chacune d'entre elles.

Si cette situation semble s'améliorer, nous le devons en grande partie à la mise en place de la campagne de vaccination élargie. Pour ce qui nous concerne, la solidarité entre communes environnantes a permis et permet toujours la vaccination de nombre de Solariens. Hier à Ifs, avec des créneaux réservés aux Solariens de plus de 75 ans et vendredi dernier à Soliers, avec l'organisation d'une journée de vaccination pour les plus de 65 ans. Cinquante créneaux étaient ainsi prévus pour la vaccination de nos Aînés qui le souhaitaient. Mais les services de l'Etat ont répondu favorablement à notre demande d'augmenter ce nombre jusqu'à 112

doses, nous permettant ainsi d'ouvrir cette campagne à sept de nos communes environnantes ! Cette crise sanitaire aura au moins eu cet effet bénéfique, celui de renforcer les liens entre nos communes ! A nous de capitaliser demain sur cette dynamique de solidarité ...

Comme je vous l'avais déjà annoncé, cette semaine débute l'enquête que nous avons souhaitée mettre en place afin de recueillir vos avis sur le « Soliers de Demain », en lieu et place de nos traditionnelles réunions de quartier. C'est ainsi que des étudiants de l'IRTS se présenteront ces jours-ci chez certains d'entre vous, je vous remercie de leur consacrer un peu de votre temps.

Enfin, ce samedi 8 mai, et en tenant compte des mesures de prudence sanitaire, nous ne manquerons pas d'honorer la mémoire de tous ceux qui se sont sacrifiés pour défendre nos Idées et notre Liberté.

Prenez soin de Vous,

Bien cordialement.

## Soliers Infos

Bulletin mensuel  
d'informations de la commune

Directeur de la publication /  
Philippe Jouin

Responsable de la publication /  
Patrice Breillat

Coordination /  
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /  
Mairie : 02 31 15 68 68  
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /  
Mairie de Soliers

[www.soliers.fr](http://www.soliers.fr)

## Les activités restent suspendues

Suite à la pandémie et aux décisions du Gouvernement, l'ESPACE CITOYEN reste fermé et toutes les activités et les actions sont suspendues pour le moment. Elodie (animatrice EVS) reste joignable par téléphone ou par mail, si vous souhaitez la rencontrer.

Merci à Jean-Luc et aux membres du Collectif Habitants d'avoir mis en place « Le Lapin de Pâques » un jeu destiné aux familles pour animer cette seconde période de confinement.

Malheureusement, quelques affiches ont dû malencontreusement disparaître, notamment la fiche 5. Désolé pour les participants qui cherchent encore la phrase mystère (la réponse a été mise en ligne sur le site internet soliers.fr, rubrique Espace Citoyen).

Merci à vous, habitants, d'avoir participé à ce jeu.

Le Collectif et moi-même espérons vous retrouver prochainement avec de belles initiatives !

### L'EVS, l'Espace Citoyen de Soliers, c'est quoi ?



Des échanges et du  
partage de savoir-faire



Des moments en famille



De la découverte



Du lien  
intergénérationnel

Des instants à créer ensemble...

### Concours de Mascotte « Espace Citoyen »

Toutes et tous, Solariens de tous âges, sont invités à **créer une mascotte** qui accompagnera les activités et la communication liées à l'Espace de Vie Sociale de la commune. Le concours est ouvert **à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021** et sera clos le **30 juin 2021**. Un jury, composé des membres du Collectif Habitants, fera son choix parmi les propositions.

La mascotte choisie débutera son périple dès la rentrée de **septembre 2021**. Seuls impératifs : les propositions devront être remises **en couleur sur support papier** et seront déposées dans la boîte aux lettres de l'Espace Citoyen. Au dos de chaque proposition, devra être mentionné succinctement le **rapport avec la commune**, voire le département, **nom, prénom, âge** ainsi que les **coordonnées** du participant. Illustration numérique, crayons, feutres, tout est possible. À vous de jouer maintenant ! Et bonne inspiration.

#### Les horaires d'ouverture :

##### Périodes Scolaire :

Lundi de 9h00 à 11h30  
Mercredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h45  
Vendredi 14h15 à 16h00

#### ESPACE CITOYEN

1 place du cardinal Touchet  
Mail : [espacecitoyen@soliers.fr](mailto:espacecitoyen@soliers.fr)  
Elodie : 06 23 91 46 42



## Quand « mercredi » rimait avec Normandie

Sur le dernier cycle de mercredis (de mars à avril), l'Espace Loisirs était parti à la (re)découverte de notre belle région : la Normandie.

Et malgré un cycle quelques peu perturbé suite à la modification des dates de vacances de printemps, les enfants ont eu le temps de bien en profiter.

Notamment lors d'une escapade à Bernières-sur-Mer le mercredi 31 mars (*quelques jours avant la limitation des déplacements à 10km*). L'occasion pour tous de profiter



du bord de mer mais aussi pour les plus grands (6-11 ans) de faire une visite commentée sur l'histoire de la seconde guerre mondiale en Normandie et du débarquement : accessoires d'époque

(casques, jumelles, barda), photos, anecdotes...

Merci à Corinne de « *visite au cour de l'histoire* » pour cette belle matinée aussi extraordinaire qu'enrichissante.

## Les mercredis d'avril à juin : Nature & Espace



Pour le prochain cycle (d'avril à juin), les enfants vont pouvoir partir la tête dans les étoiles... tout en gardant les pieds sur Terre !

Pour cette longue période allant jusqu'aux vacances d'été, l'équipe d'animation proposera une alternance d'activités scientifiques, telles

que la réalisation de fusées à eau, la création d'une carte des étoiles ou d'une maquette du système solaire, et d'activités plus en lien avec la nature et le milieu extérieur comme la construction de cabane à oiseaux et d'hôtels à insectes, du jardinage...

Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous vite !!

Contact :

**Clément DEFENOILLERE**

Directeur des accueils de loisirs  
Centre ESPACES, 10 rue des écoles  
02 31 39 63 79 / 06 34 15 32 83

[enfance@soliers.fr](mailto:enfance@soliers.fr)



## ESPACE JEUNES

### Des vacances un peu particulières



**Suite aux annonces gouvernementales, l'Espace Jeunes a fermé ses portes pendant les vacances d'avril.**

Pour ne pas perdre le contact avec les jeunes et garder le lien, Cyrille l'animateur jeunesse a proposé des activités en plein air ainsi que des zooms (réunions en visioconférence sur internet). Chaque groupe était constitué de 6 personnes, c'est ainsi qu'ils ont pu faire des parcours de santé, de la pétanque, du molky et des jeux de société au Bois de l'An 2000.

Pour continuer, ils ont également fait un « Blind-test musical » et un « dessinez c'est gagné » à distance via zoom. Sur cette période, ce sont 11 jeunes différents qui ont participé à ces activités.



Pour finir, Cyrille est allé à la rencontre des jeunes dans Soliers, pour connaître leurs envies et attentes pour les grandes vacances. Il vous donne rendez-vous très vite sur l'Espace Jeunes pour de nouveaux projets et de nouvelles aventures.

L'été approche d'ailleurs à grands pas, soleil, rires et sable chaud seront de la partie. L'animateur jeunesse vous attend avec impatience pour préparer les grandes vacances.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Les rendez-vous de la bibliothèque****En mai à la bibliothèque :**

La bibliothèque sera fermée du 1<sup>er</sup> au 8 mai inclus puis le lundi 24 mai.

Du 9 au 12 mai, les bibliothèques du réseau de Caen la mer changent de logiciel de gestion, le portail des bibliothèques de Caen la mer et la Boîte Numérique ne seront donc pas accessibles.

Les 10, 11 et 12 mai, la bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels et **l'emprunt de documents sera possible uniquement si vous avez votre carte de bibliothèque**. Cependant, nous ne pourrons pas faire de réservations, d'inscriptions ou de recherches de documents pendant ces trois jours.

**Les animations reprendront en juin\* :**

- **Mercredi 2 juin** : Bébés lecteurs.

Lecture de contes pour les enfants de 0 à 3 ans. De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h.

- **Samedi 5 juin** à 10h30 : Lancement du RDV littéraire.

Venez discuter de vos dernières lectures à la bibliothèque.

- **Mercredi 16 juin** : Le temps d'une histoire.

Lecture de contes pour les enfants à partir de 4 ans. De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h.

Le nombre de places pour les animations étant limité, l'inscription est obligatoire.

Contactez Ophélie à la bibliothèque (02 31 23 14 80 / bibliotheque@soliers.fr).

(\*sous réserve des conditions et règles de sécurité sanitaire).

**Reprise des horaires habituels :**

Le couvre-feu étant maintenant à 19h, la bibliothèque sera de nouveau ouverte aux horaires habituels :

**Période scolaire :**

**Lundi** : 16h – 19h

**Mardi** : 16h – 18h

**Mercredi** : 9h30 – 12h / 14h – 18h

**Vendredi** : 14h – 19h

**Samedi** : 10h30 – 12h30

**Vacances scolaires :**

**Lundi** : 15h – 19h

**Mardi** : 15h – 18h

**Mercredi** : 9h – 12h / 14h – 18h

**Vendredi** : 14h – 19h

**Samedi** : 10h30 – 12h30

### PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle  
Prochaine permanence :

**Jeudi 27 mai de 9h à 12h**

Sur inscription auprès de Sandra Hamel  
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

### PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :  
**Samedi 29 mai 2021**  
de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- la facturation des services périscolaires.

### PONT DE L'ASCENSION

La Mairie sera ouverte **le vendredi 14 mai** de 9h00 à 11h00

**Uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales**

### TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Pour accéder au terrain synthétique, un **badge est désormais nécessaire.**

Vous pouvez en faire la demande en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un chèque de caution, d'un justificatif de domicile et d'une attestation d'assurance (responsabilité civile).

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les **instances** (retraits de **lettres recommandées** et de **colis** avec avis de passage) ne se font plus à la boulangerie mais à l'Agence Postale (près de la Mairie) depuis le 16 mars.

#### **Horaires hors vacances :**

**Fermée le lundi**

Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h45 à 12h00**  
Mercredi : **13h30 à 16h30**  
Samedi : **9h00 à 12h00**

#### **Horaires vacances :**

**Fermée le samedi**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
**8h45 à 12h15**  
Mercredi : **13h30 à 16h30**

## **ÉCOLE PRIMAIRE**

### **maternelle et élémentaire**

#### **Inscription en petite section ou nouvel arrivant**

À partir du **1er avril 2021**, les enfants nés **jusqu'au 31 décembre 2018** pourront être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée 2021/2022.

**Pour cela, il faudra tout d'abord effectuer une inscription administrative en Mairie muni :**

- Du livret de famille
- D'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- D'une pièce d'identité
- Du jugement de divorce, séparation ou convention (pour les gens concernés)
- Du certificat de radiation (le cas échéant)

**Ensuite, il faudra prendre RDV avec M. MAUVIEL, directeur de l'école au 02.31.23.12.78.**

**Les pièces que vous devrez lui présenter sont :**

- L'inscription administrative
- Le carnet de santé de l'enfant à jour ou une attestation fournie par votre médecin justifiant d'une vaccination à jour
- Le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.  
*Éventuellement l'attestation d'assurance.*

## **COLLÈGE**

### **Inscription en 6<sup>ème</sup>**

Le collège de secteur est le collège « Léopold Sédar Senghor » à Ifs.

Les dossiers d'inscription seront remis directement aux familles par l'école de Soliers au mois de mai. La restitution des dossiers se fera à l'école toujours, dossiers qui nous seront retournés ensuite par les enseignants. La liste des documents demandés sera intégrée au dossier.

Le collège offre la possibilité aux familles et élèves d'acheter leurs fournitures via un achat groupé à des prix avantageux, tout en conservant une grande qualité des produits. Les fournitures sont remises fin août dans des colis personnalisés au collège.

Les élèves de Soliers passeront une journée dans l'établissement afin de préparer leur arrivée au cours de la seconde quinzaine de mai. Une réunion sera proposée également aux familles en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Aucune date n'a été arrêtée pour le moment.

Collège Léopold Sédar Senghor  
8 rue du Roussillon - 14123 IFS

☎ 02 31 78 96 96

✉ [ce.0142271t@ac-caen.fr](mailto:ce.0142271t@ac-caen.fr)

## COMMÉMORATION DU 8 MAI

M. Philippe JOUIN, Maire de Soliers et son Conseil Municipal, ainsi que les Anciens Combattants participeront à la cérémonie de commémoration de la Victoire des Alliés du 8 mai 1945.

**Suite au contexte de crise sanitaire encore en cours, la présence du public n'est pas souhaitée à cette cérémonie.**

Merci de votre compréhension

## ÉLECTIONS

Les **20 et 27 juin** prochains auront lieu les **élections Départementales et Régionales**.

Les inscriptions sur les listes électorales sont encore possibles **jusqu'au 14 mai**.  
Inscriptions en Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité en cours de validité.

## QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE

### 1/ Taille des haies

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines. Hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

### 2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille-haie, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal. Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

### 3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (voiries, trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être tenus en laisse par leur maître. Les déjections doivent bien évidemment être ramassées.

Nous vous rappelons que les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être déclarés en Mairie. La détention d'un chien de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.



TU ES

COLLÉGÉIEN ?

Le Département du Calvados  
t'aide à partir en vacances  
cet été !

Centre de loisirs, stages, mini-camps, séjours linguistiques ou thématique à l'étranger, tu peux bénéficier d'une aide comprise entre **50 et 150€\*** pour financer une partie des dépenses liées à tes activités de loisirs durant l'été.

Faites votre demande en ligne sur **calvados.fr**  
entre le 1<sup>er</sup> AVRIL et le 11 JUILLET !

**CONTACT** [boursevacances@calvados.fr](mailto:boursevacances@calvados.fr)

\*Sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 650€ - attestation de paiement CAF de moins de 3 mois obligatoire). Montant de l'aide entre 50 et 150€ par enfant selon la nature de l'accueil ou du séjour. Ensemble des conditions d'obtention de l'aide disponibles sur [calvados.fr](http://calvados.fr)

Si vous recherchez un accompagnement au numérique, rendez-vous dans un des 41 Points Info 14 !

Mon quotidien, ma vie demain

[calvados.fr](http://calvados.fr)  
Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube icons





## Livraison de Fuel

Mercredi 2 juin

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA  
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER  
☎ : 02. 31.23.10.40.

## Donne

- ✓ Bois de lit 140cm (sans literie) en chêne, style rustique campagnard.  
Contact : 02.31.39.85.73 ou 06.85.54.34.16
- ✓ Salon de jardin blanc de marque « Grosfilex » : Table ovale 1,35m & 4 fauteuils avec coussins.  
Très bon état  
Contact : 06.37.84.28.12

## Vend

- ✓ Baby-foot, très peu servi.  
Contact : 02.31.39.85.73 ou 06.85.54.34.16

## Emploi

- ✓ Des milliers d'offres d'emploi et d'alternance sélectionnées pour vous par Pôle emploi :  
[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)

## Horaires d'ouverture

### Mairie



Du lundi au vendredi

**8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15**

**Sauf mercredi après-midi**

**1 samedi par mois, de 10h à 12h**

**Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires**

**Tél. : 02 31 15 68 68**

Mail : [mairie@soliers.fr](mailto:mairie@soliers.fr)

### Centre Espaces



Permanences

**Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h**

**Mercredi > 16h30 à 18h**

**Jeudi > 16h30 à 18h**

**Vendredi > 16h30 à 18h**

**Tél. : 02 31 39 63 79**

Mail : [enfance@soliers.fr](mailto:enfance@soliers.fr)

### Bibliothèque



Ouverture au public

**Lundi > 16h-19h**

**Mardi > 16h-18h**

**Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h**

**Vendredi > 14h-19h**

**Samedi > 10h30-12h30**

**Tél. : 02 31 23 14 80**

Mail : [bibliotheque@soliers.fr](mailto:bibliotheque@soliers.fr)

### Agence postale



Ouverture au public

**Fermée le Lundi**

**Mardi / Jeudi / Vendredi**

**>8h45 à 12h**

**Mercredi > 13h30 à 16h30**

**Samedi > 9h à 12h**

**Tél. : 02 31 39 27 43**



Aide aux familles et  
aux personnes âgées  
10 rue Val Es Dunes 14540  
BOURGUEBUS

**Tél : 02 31 39 05 35**



Soins Infirmiers À Domicile  
Place de la Mairie BOURGUEBUS  
Mme LAUDE-PRINS Christine

**Tél : 02 31 23 15 90**

### Mission locale

La mission locale est au service de  
l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour prendre RDV,  
ou pour toute information :

**Tél : 02.31.15.31.95.**

### Services Médicaux

Infirmier :

**M. LECOUTURIER :**

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

**Dr BELIN**

Tél : 02-31-23-13-24

### Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

**Le samedi :**

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 18h00

### Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Octobre

8h30 à 20h15

Du 1<sup>er</sup> Novembre au 28 Février

9h à 17h

### Assistante Sociale

Centre médico-social de  
**Bourguébus :**

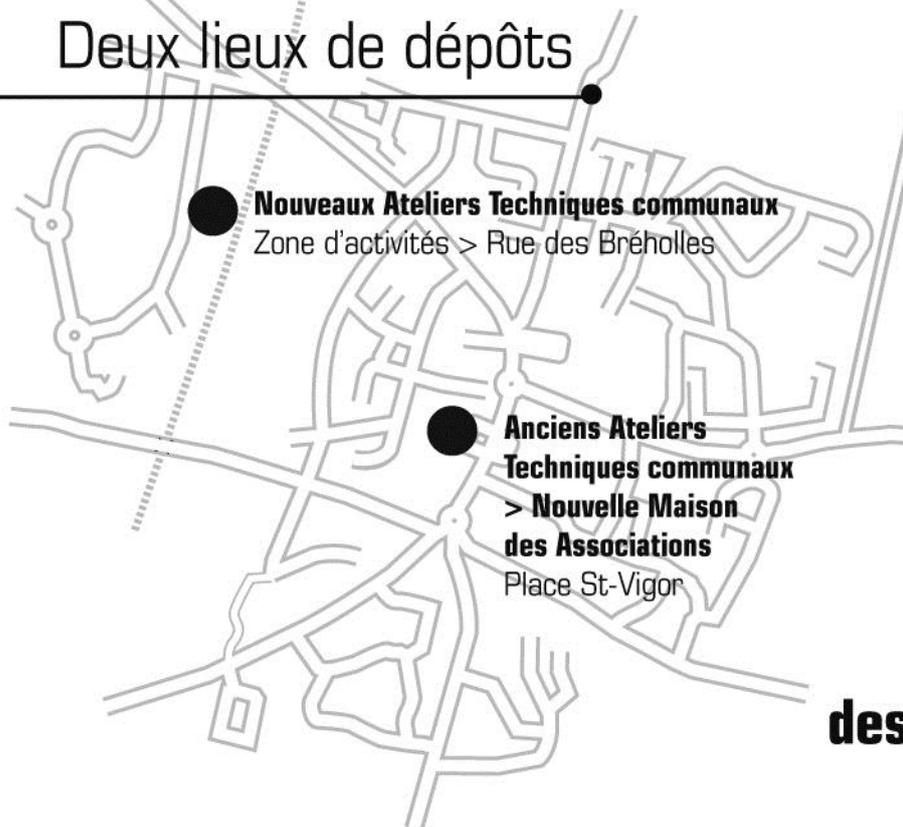
Tél. 02 31 23 11 95

Centre médico-social de  
**Giberville :**

Tél. 02 31 72 05 15

## Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



### JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

#### Bacs Gris

Vendredis 7, 15, 21 & samedi 29 mai  
Vendredis 4, 11, 18 & 25 juin

### JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

#### Bacs Jaunes

Lundis 3, 17 & 31 mai  
Lundis 14 & 28 juin

**Contact Utile /**  
caenlamer.fr  
02 31 304 304

## Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

### MAI 2021

#### HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

**Zone d'Activités & Place St-Vigor :**

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

**Zone d'Activités :**

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

**Place St-Vigor :**

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

#### Jours de rotations des bennes

*Les bennes sont vidées et remises le même jour.*

Jeudi 6 mai

Lundi 10 mai

Mardi 12 ou vendredi 14 mai

Lundi 17 mai

Jeudi 20 mai

Mardi 25 mai

Jeudi 27 mai

Lundi 31 mai

Jeudi 3 juin